

2022-Accompagner les publics

Conférence : Les pratiques d'aller vers, et alors ?

Formation

OBJECTIFS

Conférence à deux voix en présence de :

- **Marie-Hélène Doublet** : Enseignante-chercheur associée à l'Université de Tours, Département des Sciences de l'Education et de la Formation
- **Marylène Costa** : Cheffe de projet La forge des compétences

Nous nous questionnerons et nous échangerons sur :

- Quelles innovations produisent les pratiques "d'aller vers" ? D'où viennent-elles ? Pourquoi aujourd'hui "aller vers" ?
- Leurs origines, finalités et modèles d'intervention

[Cliquez ici pour vous y inscrire](#)

PUBLIC

- Professionnels de l'accompagnement, du conseil, de l'orientation

DESCRIPTION

"Depuis la loi 2002 fondée sur le modèle de la participation sociale, les politiques publiques dans de nombreux domaines, fixent pour objectif aux acteurs sociaux de placer la personne ou sa famille dans une position décisionnelle sur tous les projets et dispositifs qui la concernent, les considérant ainsi comme des sujets actifs et responsables plutôt que des objets des interventions. Ces orientations ne sont pas sans poser un certain nombre de difficultés aux professionnels et aux structures qui peinent à faire évoluer à la fois les pratiques de terrain et les comportements des publics. Une catégorie de bénéficiaires fait l'objet d'attention renforcée : les "non recours", et toutes ses variantes sémantiques...*invisibles, décrocheurs, non publics, NEET ("not in employment, education or training")*. Les finalités politiques concernant cette cible se traduisent dans les appels d'offres par une commande qui préconise le renouvellement des modes d'accompagnement et invite à développer des pratiques du "aller vers", "hors les murs".

"L'aller vers" est à entendre comme une démarche qui se situe au-delà de toute intervention sociale, qu'elle soit d'accueil, de diagnostic, de prescription, d'accompagnement. Cette démarche rompt avec l'idée que l'intervention sociale ferait systématiquement suite à une demande exprimée. Elle permet d'intégrer dans les pratiques les

situations de non-demande de certains publics (pas seulement des personnes vulnérables) et engage les acteurs à se situer dans une pratique proactive, pour entrer en relation avec ces publics." *Définition de groupe interministériel "Stratégie de Prévention de Lutte contre la Pauvreté et la Précarité" (2018)*".

La conférence propose trois éclairages :

- 9:30 à 10:00 : **Eclairage historique et socio-politique** pour resituer ces pratiques dans leurs finalités originelles de changement social par **Marie-Hélène Doublet**
- 10:00 à 10:30 : **Eclairage pragmatique** pour retracer les étapes significatives de mise en oeuvre de l'expérience et des pratiques de la [Forge des compétences](#) par **Marylène Costa**
- Questions/réponses avec les participants au travers du tchat
- 10:45 à 11:00 : Pause
- 11:00 à 11:30 : **Eclairage par la recherche** pour aborder la pertinence d'accompagner l'innovation par des dispositifs permettant la production de compétences par les acteurs de terrain, enjeu et place de la Recherche-Action dans l'accompagnement des dispositifs innovants par **Marylène Costa** et **Marie-Hélène Doublet**
- 11:30 : Questions/réponses avec les participants au travers du tchat

Le 08 déc. 2022 de 09:30 à 12:00

A distance

INTERVENANT(S)

- DOUBLET Marie Hélène, CIBC SUD AQUITAINE
- Marylène COSTA, La Forge des compétences
- VERJUS Véronique, Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine

MODALITÉS

- Sans participation financière aux coûts pédagogiques
- Inscription obligatoire

LIEU

A distance

Contact : 05 46 00 24 93 • parcourspro@cap-metiers.pro • parcourspro.cap-metiers.pro

